

Le numero : 20 centimes

ABONNEMENTS

REDACTION ANNONCES (TOURCOING: 33, ree Carnot Tsléph. 37. Chèques postaux 87 Lille.

LA GUERRE AU MAROC

LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE A L'ETRANGER

La chute prodigiense et, pour employer une colossion chère aux Allemands, vraiment colossile » du mark est assurément parmi les faits les plus curieux qui ont caractérisé

La période d'après-guerre.

Quelques chiffres suffiront à marquer les rapides étapes parcourues avec une vitese conjumnte jusqu'à la raine complète. En 1919, les 100 marks valaient encore 39 francs suis-305 ; en 1920, ils tombent en moyenne à 14 fr. 25 et, en 1921, à 7 fr. 80. Alors la deringolade prend une alure qui ne tarde pas à devenir vertigineuse. En 1922, les 100 marks valent encore, en moyenne, 1 fr. 40; mais, en 1923, de mois en mois, la chute s'accentae: en sanvier, les 10,000 marks (et non plus les 100) ne valent plus que 4 fr. 70; en avril, ils sont à 2 fr. 58; en nuillet, e'est de million de marks qui n'est plus coté que 23 francs suisses; au mois d'août, ce million tombe à 1 fr. 85; le mois suivant, il s'effondre à 4 centimes suisses; en octobre, c'est le mi-liard qui est estimé un franc et, en décembre, c'est le trillion qui ne dépasse pas cette minuscode valeur. Ainsi donc, à la tra de l'année 1923, mille milliards de marks étaient cotés

Tandis que le mark haissait de plus en plus pour finir presque par s'anéantir, la circulation des billets de banque aurmentait prodigieusement en Allemagne. Rien d'étonnant, car ces deux faits sont, l'un par rapport à Tautre, tout à la fois cause et effet.

Nous enterons quelques chiffres caractéris-tiques: en 1913, la circulation fiduciaire alle-mande était de 2.400 millions de marks; après mande etait de 2.400 milions de mars; apres la guerre, en 1920, elle noute à 67 milliards. Mais elle s'élève en 1922 à 351 milliards, et, durant l'année 1923, elle passe de 1.999 mil-liards en janvier à 43.813 milliards en juillet, pour atteindre en décembre le chifire fautastione de 496 quatrillions!

Rien ne donnera une plus forte idée de cette inflation stupériante que les quelques faits saivants. En 1923, sans compter l'imprimerie du Reich, 132 imprimeries furent occupées à la confection des billets de banque; plus de treate rabriques travaillèrent exclusivement pour la livraison du papier nécessaige. On imprima dix milliards de billets de banque de toutes valeurs, représentant 3.877 quintillions de marks et cela nécessita La fourniture, par 29 fabriques, de 400.000

Les consequences de la baisse accélérée et ensuite de l'effondrement du mark furent des plus graves et des plus doulouren es pour une très grande partie de la population. Les prix de toutes choses augmentérent terriblement tandis que les anciennes créances libeliées en

marks et que les capitaux d'exploitation dimi-nuaient de plus en plus de valeur.

Tont d'abord, en continua à compter en marks. Mais, lorsque tonte continue eu dis-para, l'on renonça à calculer en monnaie nationale: les prix turent facturés en dollars américains, en livres sterling, en florins hol-landais ou en francs suisses. Chacun cherchait à se débarrasser de ses marks dès qu'il les de la circulation et une hausse de prix prodigieuses. L'on adopta les evaleurs matérielles», la puissance d'achat du mark s'effondrant d'un iour à l'autre ou même bientôt d'une houre à

Et alors, il se produit un phenomene econo-

mique des plus intéressants.
Les Etats et les villes ont besoin d'argent pour solder toutes leurs dépenses. Mais où comment s'en procurer? l'ersonne ne veut entendre parler de consentur des prêts sur la base des marks. Inutile de songer à des em-prants extérieurs, le crédit de l'Allemagne étant trop ébranies de moment-là pour que des emprunts aient aucune chance de réussin

Anssi a-t-on l'idée ingénieuse de recourir à des opérations financières basées sur des valeurs matérielles, telles que le seigle, le sucre, la houille, le bois ou la potasse. Les titres de ces emprants ne sont plus libelles en an poids donné d'une marchandise déterminée. Co système constitue une garantie pour le créancier tout comme pour le débiteur qui savent exactement à quoi s'en tenir au moment où l'opération est concluc et ne sont plus à la rci des fluctuations de l'instrument m

Je citerai quelques exemples particulière-

Voici l'Etat de Mecklembourg-Schwerin qui contracte un emprunt d'un montant de 40,000 saus de seigle d'un demi quintsl chacun; les isass de seigle d'un demi quintai chacun; les titres sont au portouc et correspondent à 5, 2, 1 ou ½ quintal de seigle; l'intérêt est de 5 %, payable tous les six mois en marks-pespier sur la base des cours moyens du seigle à la Bourse de Commerce de Berlin pendant le dernier trimestre; le service de l'intérêt et de l'amortissement est garanti par la récoite du seigle des domaines de l'Etat.

1:18 mh. 128 do ... 128 do ... 143 ms ... 142 do ... 144 do ... 14

sette même année 1923, la Prusse n'agit pas differemment: elle contracte des emprunts 5 % au montant total de 100.000 tonnes de motasse et 500.000 quintaux de reigle. De

de 250.000 tonnes de lignites. Las villes n'ordrent pas antrement mis less

LES INCIDENTS

Paris, 1er Junger (Minima).

Paris, 1st Juillet (Minut).

Les incidents qui se vont produits lunds soir à Saint-Dems ne vont peut-être pas très graves en ext-mêmes: mais ils le sont à coup sir comme indice d'un certain état d'expril.

Nos lecteurs comaissent les faits; des cherquindines, insultant et menocant un patronage catholique belge; un commissaire de police frespié par un commissaire des police frespié par un commissaire des police miserrat où l'on a conduit un des manifestants.

misserial où l'on a conduit un des manifestants.

Ces événements en disent long sur la
manière dont les communistes envisagent la
liberté individuelle et l'ordre publie. Le patraliberté individuelle et l'ordre publie. Le patrahage belge qui, en sa qualité d'ausociation
étrangère, aurait di joiur d'une hospitalité
d'autant plus aénéreuses qu'il s'agissait d'altièdéles et d'ams éprovoés, s'état bien qu'el
de se slibrer à une provocation quelconque.
Bien mienz, quind un commissaire de police
ent les prier de replacer dans sa gaine le
drappeau qu'ils avaient déphoyé, d'une requête
qui ne leur avait jamais été présentée au cours
éter vouges qu'ils ont éffectués dans toute
l'Europe. Mais enfin, ils s'exécutirent et ils ne
se départirent pas un seul moment d'un admirable sang-froid.

able sang-froid,

La meuts nurlante ne s'acharna pas moin:

Aines, les communistes de Saint-Denis se coment maîtres de la rue et ils sont prêts à se débarrasser par tous les mouens de ceux quine pensent pas comme cux.

Mais ce n'est pan seulement chez les communistes de Saint-Denis que la pure violème est devenue une méthode de propagande. Les rémements récents nous prouvent que, partout, le communisme est synonyme de terreure d'arbitraire. Le mal est done général; mais ce mal étant connu, il est possible d'y porter remêde, pourru que nos dirigeants aient l'autrité et le volonté nécessaires.

Il est biem évident que toute preuve de faiblesse dela part des Pouvoirs publics encouragerait les membres des violents et des révolteurs. Si, por exemple, le ministre de l'Intérieur, qui anais été prévens de la présence à Saint-Denis d'un patronage catholique et l'hostilité que lui montrait la Municipalité communistent l'ordre et la liberté de la rue, aucun maintent l'ordre et la liberté de la rue, aucun minident ne se serait produit.

maintener l'ordre et la liberté de la rue, aucui invident ne se serait produit.

Ce qui est dangereux pour un Etat, c'est d'opposer la fablense à la violence. Car les fauteurs de désordre n'agissent jumais au lorsqu'ils se oreient assez forts pour réussur. Chaqua fois que se présente une occasion de leur enlevue est especie, le deuvir des Pouvire publice cet de la saisir sans hésiter.

ECHOS

Le pli subversif Les actions de M. Rainesy Mac Donald, committee du parti travailliste, sont fort en baisse On mêne contre lui une campagne acharnée e qui no prend même plus la peine de se dissi

uler.
Actuellement, ses adversaires répandent de rofusion la reproduction d'une photographie de

Profusion la reproduction d'une photographie de l'ex-premia rennant, on aperçoit M. Mac Donaid rivétu d'un complet de coupe parfaite. Et. au-dessous, on lit cette curieuse légende : « Nous ne pouvons plus avoir confiance en Mamsay Mac Donaid, Le pli imprecable de son pantaion nous prouve jusqu'à l'évidence qu'il a abandonné la cause des travailleurs! »

Voix d'homme et voix de semme

En France, tout au moins, et jusqu'à présent, une voix de femme n'a pas électoralement plus de valeur qu'une voix de fant. Mais à d'autres points de vue, la voix de la femme est, parait-il, supérieure à celle de son époux. Au cours des expérieures qu'on vient, en effet, de faire à Londres, à la gare de Saint-Paucras, c'est à des femmes que l'on a recoura pour anuoncer par l'intermédiaire de haut-parleurs, les mons des graes pour lesquelles les trains étaient en partance. Un a. en effet, remarqué que si les voix de femme avaient moins d'intensité, elles étaient par contre, beaucoup plus claires.

Etats. Ainsi Gorlitz, en Silésic, emprunte à 5 % sur le charbon par coupures de 12 10 tonnes; les intérêts doivent être payé d'après le prix moyen de la houille pendant l'année précédente. La commune de Neisse, dans la Haute-Silésie, fait un empreut, également sur le charbon, tandis que Plauen base son emprunt sur la valeur de 5.000 mètres cubes de bois et que Kaufbeuren l'établit aur des kilowatt-heures

Et il serait facile de citer de nombreus exemples analogues, chaque Etat ou chaque ville utilisant l'une ou l'autre de ses richesses pour obtenir les ressources qui lui étaient indispensables. Les particuliers, quand ils le purent, ne firent pas autrement.

Ces « emprunts-marchandises » sont une preuve de la méfiance dont le mark était devenn l'objet. Evidemment, il cût été possible d'établir des emprunts sur la base du dol-lar ou d'autres monnaies demeurées saines — et cela s'est fait quelquefois — mais commo ces monnaies étaient eujettes à des fluctuations, beauconp d'empranteurs et de préteurs préféraient recourir à des évaluations en mar-chandises. Cela explique le grand nombre des opérations dont nous venons de donner quel-ques exemples. Du reste, les médecins, les avocats et beaucopp d'artisans se faisaient

eurre, lait ou céréales. Mais cette situation financière vraiment normale ne pouvait se perpétuer. Aussi, réalisant le projet du ministre Helferich, résolut-on de stabiliser le mark : dans ce but, on créa la « Rentenbank » et l'on émit le « Rentenmark » ou « mark-rente » qui a rendu à l'Allemagne de très grands services économiques et financiers.

naver couramment en marchaudises diverses:

MAX TURMANN, Professour à l'Université LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

L'HISTOIRE DU MARK DE SAINT-DENIS a donné lieu à une lutte sérieuse La huitième étape : Bayonne-Luchon

UNE BELLE VICTOIRE DE BENOIST MAGNIFIQUE PERFORMANCE DU MOUSCRONNOIS OMER HUYSSE LES MALHEURS DE BOTTECHIA



L'UN DES CONCURRENTS GRAVISSANT LE COL DE PEYRESOURDE ET LA CARAVANE DES SUIVEURS

Les Purénées ont parlé! La huitième étane Bayonne-Luchon, a apporté de sérieux chan-gements à la situation, et a permis de con-firmer la réelle valeur du routier Benoît, dont la course d'hier fut remarquable. Le Belge arriva, en effet, à Luchon avec 11 minutes d'avance sur le second, Omer Huysse, La performance de Benoît est tout simple-ment splendide et produira une grosse impres-

sion ches tous ceux qui se passionnent pour la grande randonnée.

Il nous est particulièrement garéable de se yner la brillante tenue d'Omer Huysse. Nous rivions il y a quelques jours que le Mousronnois n'avait pas dit son dernier mot, et il prouvé hier que les meilleurs devaient comp ter avec hii. Succès oblige. Le rangueur de la socoude calégorie de L'un dervier est auda-cieux, cette soison, et dans sa condition actuelle, il causora envors d'heurenées sur-

comment fut accueilli ce beau resultat. Les portsmen mouscronnois étaient hier dans le oie, et commentaient avec une visible satis action le succès obtenu par leur compatriote Ils se proposent d'ailleurs de le fêter dique neut à son retour au pays natal, ainsi que le Vélo-Club Tourquemois, qui s'enorqueillit de compter parmi ses membres le courageux cou-

queur de cette p<mark>énible étape, dut se c</mark>ontenter le la troisième place, Il est vrai que le routier ioua de malchance et les crevaisons u éparguèrent guère. Il parut néannoins se essentir du dur effort produit duns l'étanc récèdente, et accusa par moments un certain lottement, ne surmontant que difficilement statement, ne surmontant que attrictement ses défaillances pressapères. Mais Bottechia qui dispose de gronds moyens n'alandonne pus l'espoir de reprendre la place de « leuder » et ecci nons promet pour la suite quelques butailles sévères qui accroîtront l'intérêt déjà énorme du XIXº Tour de France.

Frantz, n'a pas donné ce qu'on étail en droi d'escompter. Peut-être le Luxembourgenis subit-il le contre-coup de su résente maiagie; cu tont cas, et est maintenant écident avit ayra beaucoup de mul à jouer les premiers

Francis Pélissier semble en difficulté à suché moralement. L'usi donc, la huitième étape a confirm

toutes les prévisions; les cals pyrénéens ont cette dé prononcé leur « sentence ». Une fois de plus ils se sont montrés sans indulgence!... — P. E. excliste.

LA PROPRIÉTÉ COMMERCIALE

DEVANT LE SÉNAT

Le rapport de la Commission de législation

Paris, 1" juillet. — On a distribué aux sénateurs le rapport établi par M. Morand, an nom de la Commission de législation, sur la proposition de loi relative à la propriété

ommerciale. Voici quelques-unes des modifications appor-

ées à la proposition:

Veoct quesques-tines ues modifications apportess à la proposition!

Sur l'article 3, la commission abaisse de cinquans à trois ans, le délai à la fin duquel les parties pourront, à raison des modifications intervenues dans les circonstances économiques, réciamer la revision du priz du bail.

Sur l'article 4, qui viae l'indemnité due en cas
d'éviction injustifiée, la commission fixe le maxitaum de cette indemnité au montant des hénéfies cumulées des trois aunees qui ont precéde
les deux dernières années du bait.

La Chambre avait limité (art. 5), l'exercice
du droit de resprise au propriétaire lui-même et
a ses enfants, La commission étend, en outre, ce
droit de reprise au conjoint du propriétaire, à
ses ascendants, et dux conjoints de ses decendants. La Chambre avait déclaré unités de plein
droit les dispositions insérées dans les contrats

dants. La Chambre avait déclaré nulles de plein droit les dispositions inserées dans les contrats intervenus depuis le 13 mars 1919 et syant pour objet de faire échec à la propriété commerciale. La commission sénatoriale reporte cette date au ler janvier 1923. La commission est enfin d'avis de reintroduire dans la loi une disposition rejetée par la Chambre et d'après laquelle les baux renouvelés en verta du principe de la propriété commerciale apour ont être céde que par les locateires ayant personnellement exercé pendant treis ans, au moins le commerce dans l'ammeuble lous.

Voir, page 2, nos DÉPÉCHES

de la DERNIÈRE HEURE.

EN SUIVANT LA COURSE LE DEPART

Le DEPART

Le départ de la hittème étape du Teu. France a été donné mercredi matin, à 2 h., devant la garc de Bayonne aux 71 coureurs restant qualifiés. Un public nombreux, malgré l'heure matinale, assistait à l'envolée des géauts.

A Saint-Jean-Piod-de-Part. — 65 coureurs passent ensemble à 4 h. 50; Lecwa à 4 h. 50; Rubert, à 4 h. 50; Lafosse, à 5 h. 04; Clausse, à 5 h. 15.

A Mauléan. — A Mauiéan passent à 6 h. 20.

Masson, Frantz, Pélissier et Beschmann; à 6 h. 22.

Obristophe et Alavoine; à 6 h. 24. Englebert à 6 h. 25. Selier et Thys; à 6 h. 26. Verdyck et Bottechia, victime de deux crevisions.

A Diers-Sta-Maria. — Un peloton d'une A Oleres-Sta-Marie. — Un peloton d'une treutaine de coureurs signent au contrôle menés par Giovanni. Cordini signe le premier, puis ensuite Christophe, Dejonghe, Bellenger. Alavoine, Huysse, Heurghem, Frants. Masson. Campb, Dhere. Gavini, Arasoult. Pelissier.
Alavoine nui avait crové dans la descente d'Osquitoch, a rejoint le peletes matigré le forte avance prise par les concurrents. Il est ovation-

nice prise par les concurrents. Il est ovation-son pusage. — 25 coureurs emmenés. Pédissier, Jacquinot, Bottechia, Benoit et voine, passent à 9 h. 45. A Argelès-Gazost. — A 11 h. 34. passent à clès Bottechia, Benoit et Huysse: à 11 h. 49. Pélissier: à 11 h. 40. Prinste; à 11 h. 40. risse, Verdyck: à 11 h. 41, Dejonghe, Beilen-; à 11 h. 44. Beeckmann, Aymo; à 11 h. 45. rase Jules: à 11 h. 46. Despontin, et à 11 h. Massou et Seiller.

L'ARRIVÉE A LUCHON

privée a été jugée sur les allées d'Etti devant l'établissement thermal, tandis quo ptrèle de signature était situé au Caf-al. Nombreux public et parfaite organi 1. Voici l'ordre des arrivées:

satiou. Voici Fordre des arrivées:

1" Adeim Benoist (Belge), en 15 h, 18 '36';

2 Omer Buysse (Belge), en 15 h, 29 '39';

3" Bottechia (Italien), en 15 h, 30 '11';

4" Frantz (Luxembourgeois), en 15 h, 30 '15';

5e Deionghe, 15 h, 41'08'; 6e Bellenger, 15 h, 51' 46'; 7e Besckmann, 15 h, 56' 68'; 8e Ayunot, 9e Seilier, 10e Léon Buysse, 11e Juies Buysse, 12e Rossignol, 13e Gay.

LE « TOUR DE FRANCE »

Luchon, l'' juillet, — Le fameux courem ransalpin, questionné par un de nos con-ères a déclaré;

Souhaitons que Bottechia revienne sur cette décision, car sa présence grossit consi-dérablement l'intérêt de la populaire épreuve LA OUESTION DES LOYERS

Moyennant une légère augmentation

une nouvelle prorogation succéderait à la prorogation actuelle

Paris, 1" juillet. — Une vague inquietude a commence à se manifester parmi les locatores, qui forment tout naturellement la grande masse de la population, par suite de la procede relative de la date du 1" janvier 1929, à laquelle expire la prorogation prévue par la dernière loi sur les lovers.

Cette liquiétude viant de prendre une consistance plus précise chez certains, qui on roqu, en cette fin de juin, un congé par exploit de leur propriétaire.

roen, en sette fin de juin, un congé par exploit de leur propriétaire.

Or. l'ocazion noût est heureuse, écrit un de nos confrères parisieus, de leur annoncer qu'ils mont, et les uns ni les untres, quoi que ce soit a craindre de ce chef.

Il est certain, en effet, que sera déposée en temps utile une nouvelle proposition de prorestion, soit d'initiative parlementaire, soit par letitulaire du haut commissariet des lovers, dont l'institution sera prochainement un fait acquis, soit, à défaut, par le Gouvernement lui-même, qui ne perd pas la question de vue.

Il est à peu près certain également que cette prorogation aera votée, du fait reul que la crise du logement ne x'est pas améliorée depuis la dernière lei et qu'elle continue, grave, inquiétante. Nous croyons même savoir que l'on envisage pour cette nouvelle prorogation une durée asses longue, cinq années...

Il est à tip de l'elle continue, grave, inquiétante. Nous croyons même savoir que l'on envisage pour cette nouvelle prorogation une durée asses longue, cinq années...

Il est ète de l'elle continue, grave, inquietante vien entre du le l'elle comment en ce qui concerna les prix des lovers. Act égard, on asit que le rétime actuel fixe, pour le Nord, à 110 % maximum l'aumentation des loyers sur les pris d'actes 1914; il est à présurage une ca maximum l'aumentation des loyers sur les pris d'actes 1914; il est à présure des causiments que cau les pris d'actes 1914; il est à présure de loyers sur les pris d'actes 1914; il est à présure de loyers sur les pris d'actes 1914; il est à présure de loyers sur les pris d'actes 1914; il est à présure de loyers sur les pris d'actes 1914; il est à présure de loyers sur les pris d'actes 1914; il est à pris d'actes 1914 de les de l'est d'est l'est d'est d'est l'est d'est l'est d'est l'est d'est l'est d'est l'est d'est l'est d'est l

Dans la bataille de la vallée de Leben 1.500 Riffains sont mis hors de combat

Fez, 1" juillet, — L'offensive d'Abd-el-Krim contre le secteur Est du centre de l'armée française est, après cluq jours de ba-baille ininterrompue, soutenut à quatre kilomètres au sud de la rivière Leben, sur un front large de 55 kilomètres.

Peu de batailles ont coûté au chef du Riff aussi cher que celle-cl. Au centre de son front, là où il visc Taza, il est parvenu d'aire une avance de trois kilomètres seulement, ne réussissant pas à réduire plusieurs postes français et ayant eu à supporter de lourdes pertes.

A la droite, la contre-attaque française par la colonne montante, dans la vallée de Leben, qui a coupé les communications avec le Riff, a eu un très grand succès.

Cette contre-attaque a refoulé les tribus rebelles vers le nord, a dégagé un poste à Bab-Mirab et l'a fait sauter ensuite pour ne point le laisser aux Riffaius. Pendant cette bataille de trois jours, les pertes des tribus riffaines ont été de 512 hommes, ce qui correspond à une perte tetale de 1.500 hommes si on compte les blessés.

LA PAIX A PRIX D'ARGENT

LA PAIX A PRIX D'ARGENT Un démenti

Un démenti

Madrid, 1" juillet. — Le journal « à B C e declare dénuée de tout fendement une information partie dans un journal français et selon laquelle M. Echevárieta aurait offert Abd-el-Krim une somme de 15,000,000 de pesatas en échange de le paix: cette somme comprenant larançon de 2,000 prisonniers favorandes.

VIOLENTES ATTAQUES REPOUSSÉES

Fez. 1" juillet. — Dans la régien d'Ouezzan, nos forces ent ravitaillé différents postes
sans incidents. An Sud de Kelas des Sless,
les Riffains multiplient les Djouchs pour
énerver nos tribus. Ils sont contrebattus par
la cavalerie et des contre-Djouchs.

Le poste de Mon Halina et le groupe du
Haut-Leben, ont subi une très violente attaque dont l'effort principal, a été fourni par
des groupes de réguliers riffains.

Dans l'ensemble nous avons maintenu nos
positions. L'ennemi a subi de très grosses
pertes.

Scion les renseignements qui ont été re-cueillis, l'ennemi avait reçu l'ordre de réoc-cuper à tout prix, les hauteurs situées au Sud de Bou Halima sous peine des plus sé-réfres sahetions. Dans la région de Dohar, la pression enne-mie accentre le flottement cuez nos parti-

Dans la région de l'Oued Meoun, l'engent prononcé une vive attaque sur le front Bounaa à Dimtoug à 6 kilomètres au Nord

It a cte completement de nos troupes.

UN EFFORT OFFENSIF SUR L'AILE GAUCHE DU FRONT RIFFAIN

Fez. 1º juillet. — Abd-el-Krim intensine actucilement son effort offensif sur l'aile gauche de son front dans le désir d'obtenir quelques résultats eur renouvelant sur certains points ses contingents d'attaque éprouvés par notre feu. Le chef riffain paraît vouloir tenter de s'emparer au centre de son dispositif des voies d'accès naturelles et de communications orientées vers le Sud.

Le fait nouveau de l'offensive en cours est le combat est la marche de nuit inusités jussifiaiors dans la guerre marocaine, mais que les harkas riffaines multiplient maintenant par crainte de notre aviation.

LES CHANGES

Livre ... 107.45 108.75 22.28 Dollar .. 22.16 Belgique ,, 99 15

LA MODE DU JOUR



TOHERTE VUE AUX COURSES, A PARIS

service de leur journal, nos lectures parte en villégiature, sont priés de nous envey nement:

Afin d'éviter toute interre

AVIS A NOS LECTEURS

15	jours		3.40
45		***********	9.30
1	mois		6.50
2	->>		12,70

Tout abounement est payable d'avanc Adresser toute demande au « Journal de Roubaix », Service des Abonnements.

La Chambre continue la discussion de la loi de finances

impôt sur les célibataires. - L'impôt sur le revenu. -- Les avoirs à l'étranger. La taxe d'apprentissage

SEANCE DU MATIN

Paris, 1er juillet. — M. Bouilloux-Lafont
ouvre la séance à 10 h. 15. MM. Duzafour et
Ossols sont au banc du gouvernement. La Chambre adopte sans débat le projet de lot relatif au
dégagement et à l'aménagement des cadres de
l'armée. SEANCE DU MATIN

LA LOI DE FINANCES

L'ordre du jour appelle la suite de la discus on de la loi de finances. POUR LES CELIBATAIRES OU DIVORCES

En l'absence de M. Caillaux, on abundenne momentanément la discussion de l'article 6 ter et on adopte l'article 7 bis (A) unden; 1º Qui exempte de la majoration de 25 0/0 des contribuables célibratiers ou divorcés ayant des enfants même si ceux-ci ont plus de 21 ans; 2º Des majorations de 25 et de 10 0/0 frap-pant les célbataires et les ménafes sans enfants les contribuables dont tous les enfants sont morts.

L'IMPOT SUR LE REVENU

On revient alors à l'art. 6 ter, ancien 17.

M. La Mirs déclare qu'il est opposé à touts augmentation de l'impôt sur le revenu qui a pour résultat de décourager les initiatives privées, de raréfier la production et de faire monter le prix de la vie

resultat de decourager ses initiatives privées, de rarefaer la production et de faire monter le prix de la vie.

M. Califaux se déclare d'accord avec l'orateur sur ce dernier point et fait valoir que c'est un sauvais calcul de vouloir toujours augmenter le taux de l'impôt sur le revenu.

Dens cette voie, pouvaitril, il faut que vous fassies pour l'impôt sur les successions. En avec fait pour l'impôt sur les successions. En avecus cas le session de l'impôt sur les succession, c'est d'ailleurs trop et le moment venu je demanderai une réduction de ce taux. Faites de même et déclares que lo montant de l'impôt sur le revenu ne pourra pas dépasser 40,0/0 du revenu total. C'est un moyen de parer à la fuite de la matière impossible et encore je ne garantis pas que le fexte sera adopté par le Sénat.

L'article est renvoyé à la Commission.

enat. L'article est renvoyé à la Commission, Séance levée à 13 h.

SEANCE DL L'APRES-MIDI l'aris. ler juillet. - M. Bouisson ouvre la

LA LOI DE FINANCES L'ordre du jour appelle la suite de la discus-on de la loi de finances. LES AVOIRS A L'ETRANGER

LES AVOIRS A L'ETRANGER

On passe à la discussion de l'article 7 bis, La

Chambre avait adopté une disposition tendant à
la décaration obligatoire, sous semment de tous
les avoirs à l'étranger. Le Sênat avait approuvé
un nouveau texte qui fatt bénéficier d'une amnistic fiscale tous ceux qui, avant le 31 décembre
1925, auront fait revenir leurs capitaux. Em revanche, tous ceux qui conserveront des biens à
l'étranger devront en faire c'Baque année la déciaration et l'obligation du serment est supprimée. La Commission de la Chambre a décidé
e revenir à l'obligation du serment et que seuls
bénéficiersient de l'amnistic, les redevables qui
suront fait leur déclaration avant le 31 décembre 1925, et rajutrid leurs capitaux avant cette
date.

reautezte.

M. Cablaux estime que le texte du Sénat con-ribuera núeux que celui de la Chambre, à faire catrer les capitaux qui be trouvent à l'étranger, le demande à la Chambre de l'adopter sans uno-

Je demande à la Chambre de l'adopter sans mo-difications.

M. Fallbres, rapporteur du budget des fi-nances, justifie à son tour, le texte de la Com-mission.

La clôture est prononcée pur 300 voix contre 220, la Chambre repousse le texte du Sénat.
On repousse également uu anaudement-de M.
Lefas, tendant à supprimer le serment et on adopte le texte de la Commission pour l'article 7 bis, ancien 20.

7 bis, aucien 20.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

On passe à l'article 9 bis, ancien 23, qui contient les dispositions relatives à la taxe d'apprentissage. Disjoint par le Scient. la Commission le reprend en ramenant le taux de la taxe de 0.35 à 0.30 %:

La Commission évalue à 100 millions le rendement de la taxe de la taxe.

de 0.35 à 0.30 %.

La Commission évalue à 100 millions le réadement de la taxe.

M. Evals demande la disjonction.

On vote. La discussion pat repoussée par 380 voix contre 150.

L'article 9 bis (ancien 23), est adopté après le rejet d'un nouvel ambifement Nicolle seudant à une modification de la commission a reprint sous se n° 3 tet, l'ancien article 26, également disjoint par le Sénat et qui prévoyait un prélèvement de 0.65 % sir le taux de la taxe d'apprentissage au profit de la recherche ecientífeque.

M. Ernaet Leient à étonne que le ministre des Finances se soit, par avance, promunde contre cet article, dont il souligne l'importance et dout il réclame l'adoption.

La disjonction de l'article ser, ancien 24, Promonée par le proposition de l'article des caperaurés. Le Chambre ratife les propositions de la cacemaission ser on certain nombre d'articles modifiés en disjonction per la Kenat.

L'IMPOT SUR LE REVENU

L'IMPOT SUR LE REVENU On revient à l'article 6 ter (ancien 17); mo-dification du taux de l'impôt sur le recrau, amp-pregsion de la éduction nour l'établissement de l'impôt général de l'impôt payé l'année précé-dante.

rimpot général de l'impôt payé l'année presedente.

M. Viscout Auriel. — La Commission prepose donc le maintien de la progression directe, le maintien de la réduction et la fantian à é4 % du reveau total du mazimum qui pourre dire relamé as contribusible pour l'impôt sur la reveau. Le Présidont la Commission des finances capéce que les mesures prises contre la francé dans la, loi de finances de cotte nanée, randrant au Trême un surrecti de recuttos.

Al Danie desande à le Champs indicate